



FACTURE

Page 1 / 2

www.flauraud.fr

FLAURAUD FIGEAC +33 (0)5 65 34 77 33

AURILIS GROUP SAS Siège social :

14 RUE PIERRE BOULANGER - 63017 CLERMONT FERRAND CEDEX 2 - FRANCE

N° TVA FR 93321774150

Tél accueil : +33 (0)4 73 420 410 Email compta : compta.clients@flauraud.fr

Mails commerce : relationcommerciale@flauraud.fr litige.retour@flauraud.fr

N° compte client : 1024857 - Tiers payeur : 1024857

N° de facture : 44233106 du 31/01/2025

N° TVA CEE : FR 85442680153

X 1/2 50/16/2135/1141 01AA7088704N3TF 4 ALD

GAEC GAEC DE LA REMISE
CHEMIN DES CARBONNIERES
46160 GREALOU**ADRESSE DE LIVRAISON**GAEC GAEC DE LA REMISE
LA REMISE
46160 GREALOU

Chef de secteur : BARBAUX LUDOVIC (tél :)

Devise : EUR

Veuillez adresser vos règlements à : AURILIS GROUP SAS - Service Comptabilité - 1 Bd de Verdun - BP 329 - 15003 AURILLAC

N° ligne	Référence	Désignation	Prix U. Brut H.T.	Qté	Remise	Prix U. Net H.T.	Montant Net H.T.	Taux TVA
	Livraison :	1024857 GAEC DE LA REMISE 46160 GREALOU						
		BL 18416680 du 06/01/2025						
		Commande VMPT 7541624 2 (MARAN) (Vos références : TEL)						
1	H804X	MANN INDUSTRIEL 4011558252809	12,03	2,00	25,00 %	9,02	18,04	20,00
							18,04	
		BL 18422156 du 07/01/2025						
		Commande VMPT 7544681 1 (MARAN) (Vos références : DB891VY)						
2	BAT203	BATTERIE 12 V POWER+ L5 100/900 3329581630169	147,85	1,00	20,00 %	118,28	118,28	20,00
							118,28	
		BL 18454389 du 20/01/2025						
		Commande VMPT 7558048 1 (LAFE) (Vos références : TEL)						
3	LS939	FILTRE A HUILE PURFLUX LS939 3286065009395	20,83	1,00	50,00 %	10,41	10,41	20,00
							10,41	
		BL 18465315 du 23/01/2025						
		Commande VMPT 7559850 2 (MARF) (Vos références : .)						
4	700440	DOSEUR AIR PEUG3008 2,0HDI 01/20 3276427004403	268,50	1,00		215,00	215,00	20,00
		PRIX EXCEPT.			215,00			
							215,00	
		BL 18470251 du 24/01/2025						
		Commande VMPT 7564488 2 (MARF) (Vos références : .)						
5	894.10.0581	SERRURE DE CAPOT ARR	78,26	1,00		56,00	56,00	20,00
		PRIX EXCEPT.			56,00			
							56,00	
		BL 18477335 du 28/01/2025						
		Commande VMPT 7568284 1 (LOUA) (Vos références : EE617QG)						
6	D1726	2 DISQUES AV MGA POUR CITROEN FI 3329581057331	200,92	1,00	50,00 %	100,46	100,46	20,00
7	P878	JEU DE PLAQUETTES AV MGA POUR PS 3329581018783	99,33	1,00	50,00 %	49,66	49,66	20,00
							150,12	

Page 2 / 2

N° compte client : 1024857 - Tiers payeur : 1024857
N° de facture : 44233106 du 31/01/2025
N° TVA CEE : FR 85442680153

GAEC GAEC DE LA REMISE
CHEMIN DES CARBONNIERES
46160 GREALOU

GAEC GAEC DE LA REMISE
LA REMISE
46160 GREALOU

Veillez adresser vos règlements à : AURILIS GROUP SAS - Service Comptabilité - 1 Bd de Verdun - BP 329 - 15003 AURILLAC

[illegible]

CONDITIONS DE REGLEMENT

Traite directe	28/02/2025	681,42
----------------	------------	--------

	TVA 20,00 %		TOTAL EUR
Base HT	567,85		567,85
Montant TVA	113,57		113,57
Total TTC	681,42		681,42
A déduire			0,00
Net à payer			681,42

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, même en cas de retour ou d'envoi effectué franco de port. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès, écrit d'AURILIS GROUP SAS. Tout client professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard d'AURILIS GROUP SAS, d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros, montant fixé par décret, pour frais de recouvrement (Art. L441-6, I-ai. 12 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, AURILIS GROUP SAS peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification. Conformément à l'article 1229 du Code civil, le client devra payer un montant égal à 5% du montant H.T. de la facture au titre de la clause pénale en cas de non-paiement 15 jours après avoir été mis en demeure de payer. Il est expressément stipulé que le transfert de la propriété des marchandises susvisées ne s'opère qu'au paiement intégral de ces dernières (Art. 1624-16 du Code de commerce). En cas de litige, les tribunaux de Clermont-Ferrand sont seuls compétents.

CONDITIONS DE REGLEMENT : Pénalités dues en cas de retard de paiement : taux de refinancement de la BCE + 10 points. Seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à déduction. Aucun escompte n'est prévu pour règlement anticipé.

CONDITIONS DE REGLEMENT : Pénalités dues en cas de retard de paiement : taux de refinancement de la BCE + 10 points. Seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à déduction. Aucun escompte n'est prévu pour règlement anticipé.

AURILIS GROUP SAS - Capital 7 538 392 Euros - Code APE 4531Z - SIREN 321 774 150 - RCS Clermont-Fd